



Mithra prolonge la période de fixation du prix d'exercice de l'option de vente annoncée le 2 juillet 2021 en vertu de l'accord avec LDA Capital

Liège, Belgique, 13 août 2021 – 17:45 CEST – Mithra (Euronext Brussels: MITRA), une société dédiée à la santé féminine, annonce aujourd'hui l'extension de la période de fixation du prix d'exercice de l'option de vente dans le cadre de l'accord d'engagement de capital conclu avec LDA Capital Limited le 24 avril 2020¹. A la suite de l'option de vente annoncée le 2 juillet 2021², la période initiale de 30 jours consécutifs de négociation au cours de laquelle aurait été déterminé le prix moyen pondéré des actions Mithra en fonction du volume d'échange a pris fin le 12 août 2021. La période de référence a été étendue pour un minimum de 30 jours consécutifs de négociation additionnels, pouvant atteindre un maximum de 60 jours consécutifs de négociation additionnels.

La réalisation effective de l'augmentation de capital est conditionnée à la souscription des nouvelles actions par LDA Capital Limited qui s'élèvera au maximum à 428 403 actions nouvelles, et qui devrait avoir lieu au cours du second semestre 2021. Les nouvelles actions seront émises à un prix d'émission déterminé par le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société sur Euronext Brussels pendant la période de référence, laquelle aura une durée maximale de 90 jours consécutifs de négociation, sous réserve d'ajustements, comme prévu dans l'accord d'engagement de capital.

Pour rappel, LDA Capital engage des fonds en espèces allant jusqu'à 50 millions d'euros durant une période de trois ans maximum, en échange de nouvelles actions Mithra. Il s'agit du second tirage lié à cet accord après le premier survenu le 29 mai 2020.

Pour plus d'information, merci de contacter:

Benoît Mathieu (IRO) : +32 473 35 80 18 – investorrelations@mithra.com

Maud Vanderthommen (Presse) : +32 473 58 61 04 – press@mithra.com

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'Estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà (Covid-19, neuroprotection,...). Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. Elle offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au

¹ [Communiqué de presse Mithra](#) (24/04/2020)

² [Communiqué de presse Mithra](#) (02/07/2021)

sein de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde, Mithra compte quelque 300 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Alertes
News

Inscrivez-vous à notre mailing list sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) • [Twitter](#) • [Facebook](#)